



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENTRE DORE ET ALLIER
29, avenue Verdun
63190 LEZOUX**

MARCHES PUBLICS DE SERVICES

Règlement de la consultation

**PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES ZA DE LA
CCEDA ET DES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**

N° de Marché

	0	1	-	2	0	1	8
--	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

SOMMAIRE

Article 1 : Objet de la consultation	3
Article 2 : Conditions de la consultation	4-5
2.1. Mode de consultation	5
2.2. Décomposition en lots	5
2.3. Conditions de participation des concurrents	5
2.4. Mode de règlement	5
2.5. Délai d'exécution	5
2.6. Délai de validité des offres	5
Article 3 : Critères d'attribution du marché	6
Article 4 : Contenu du dossier de consultation remis par le maître d'ouvrage au candidat	6
Article 5 : Négociation	7
Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres	8
6.1 Transmissions sous support papier	8
6.2 Transmission électronique	9
Article 7 : Renseignements complémentaires	10

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché passé en application des dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics a pour objet l'exécution de prestations d'entretien des espaces verts sur les ZA situées sur les communes de Lezoux, Orléat et Peschadoires d'une part ; et d'autre part, l'exécution de prestations sur les espaces verts des équipements communautaires (médiathèque intercommunale, terrain de tennis, terrain Coubertin) situés sur la commune de Lezoux.

Le marché suit les dispositions de l'article 16 du code des marchés publics à savoir les marchés reconductibles. Dans le cas où le candidat retenu donnerait pleinement satisfaction, le marché sera reconductible une fois sur une année supplémentaire et se terminera au 1^{er} mars 2020 dans le cas d'une décision expresse du maître d'ouvrage de reconduire la mission.

En choisissant de confier l'entretien des espaces verts des ZA et des équipements communautaires à un prestataire extérieur, les élus de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier (CCEDA) souhaitent s'assurer d'un entretien régulier et professionnel qui respecte les principes du développement durable, et qui contribue à donner une image qualitative des ZA gérées par la CCEDA et des équipements communautaires.

⇒ **Les détails de la mission sont explicités dans le C.C.T.P.**

Durée de la mission : Le Démarrage de la mission est prévu à compter de la notification du marché. Elle se déroulera sur 12 mois soit jusqu'au 1^{er} mars 2019.

La mission respectera les conditions d'un marché reconductible une fois sur une période d'une année, et se terminera donc le 1^{er} mars 2020 dans le cas d'une décision expresse du maître d'ouvrage de reconduire la mission.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1. Mode de consultation

Il s'agit d'un marché de services qui est lancé sous la forme d'une procédure adaptée.

Il est soumis aux dispositions de l'article 16 du code des marchés publics, à savoir les marchés reconductibles. Ce marché pourra être reconduit une fois sur une période de une année et se terminera au 1^{er} mars 2020 dans le cas d'une reconduction expresse décidée par le maître d'ouvrage.

2.2. Décomposition en lots

Il n'est pas prévu de découpage en lots.

2.3 Condition de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupement.

Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe dotée des compétences nécessaires à la réalisation des travaux.

2.4 Mode de règlement

Le mode de règlement choisi par le maître d'ouvrage est le virement bancaire par mandat administratif à 30 jours maximum.

2.5 Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé dans le C.C.A.P.

2.6 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 3 : Critères d'attribution du marché

Les critères utilisés lors de l'attribution du marché sont pondérés de la manière suivante:

Libellé	%
I – Prix des prestations	60%
II – Moyens mis en œuvre en matière de qualité d'exécution des travaux et de protection de l'environnement	40%

Article 4 : Contenu du dossier de consultation remis par le maître d'ouvrage au candidat

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est téléchargeable à partir du site internet de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier www.ccdoreallier.fr, rubrique Marchés Publics.

Il comprend :

- un règlement de la consultation
- un Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)
- un Acte d'Engagement (A.E)
- un Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P)
- un bordereau des prix unitaires (B.P.U)
- un détail estimatif
- un reçu attestant de la visite du Parc d'Activités (délivré par la CC Entre Dore et Allier lors de la visite programmée avec l'entreprise candidate)
- un exemplaire de la Charte Chantier à Faibles Nuisances du PAI Entre Dore et Allier
- un dossier de plans :
 - un plan de situation du Parc d'Activités
 - un plan de localisation précisant la nature des travaux d'entretien à réaliser sur le PAI
 - plan des ZA
 - plan de localisation des espaces verts de la médiathèque
 - plan de localisation des terrains de tennis couverts à Lezoux
 - plan du terrain Coubertin à Lezoux
-

Article 5 : Négociation

Le représentant du pouvoir adjudicateur pourra négocier avec les candidats ayant remis une offre.

Ces négociations se dérouleront dans des conditions respectueuses du principe de l'égalité de traitement des candidats. Elles pourront porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

6.1 Transmission sous support papier

Les offres seront transmises sous plis cachetés.

L'enveloppe devra contenir les informations suivantes :

- documents permettant d'évaluer les compétences professionnelles, techniques et financières (les références et moyens) du candidat,
- déclaration sur l'honneur du respect des obligations fiscales et sociales (Formulaire DC 1 disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires_ou_DC2 dans le cas d'une présentation du candidat sous forme individuelle)
- un mémoire technique permettant d'apprécier la méthodologie et les moyens mis en œuvre pour mener cette mission (moyens matériels, moyens humains, organisation du chantier, démarche environnementale de l'entreprise)
- les pièces de l'offre dûment complétées, paraphées et signées : Acte d'Engagement (A.E), C.C.T.P, C.C.A.P, B.P.U (Bordereau des Prix Unitaires), Détail Quantitatif Estimatif, Charte Chantier à Faibles Nuisances, Mémoire Technique, Attestation de visite du Parc d'Activités.

L'enveloppe portera l'adresse et les mentions suivantes :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 AVENUE DE VERDUN
63190 LEZOUX
Offre pour :
Prestations d'entretien des espaces verts des ZA de la CCEDA et des équipements communautaires

Les offres seront remises contre récépissé à la :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 AVENUE DE VERDUN
63190 LEZOUX

avant le vendredi 2 février 2018 à 12h00

ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à la première adresse susvisée, par pli recommandé avec avis de réception.

6.2 Transmission électronique

Les pièces de l'offre dûment paraphées et signées en couleur, pourront être remises, en format pdf, par messagerie électronique à l'adresse mail suivante : economie@ccdoreallier.fr avant le vendredi 2 février 2018 à 12h00 (demander un accusé de lecture et un accusé de réception à l'envoi).

Article 7 : Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les demandes sont à adresser à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »

29 AVENUE DE VERDUN

63190 LEZOUX

Laetitia BERTHON

Tél : 04 73 73 21 72 (Ligne Directe), economie@ccdoreallier.fr

Tel : 04 73 73 95 10 (Standard)

La visite du Parc d'Activités Entre Dore et Allier est obligatoire pour les entreprises qui souhaitent candidater à ce marché.